

Journée internationale des  
archives 2024

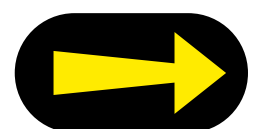


# LES ARCHIVES, SOUTIEN ESSENTIEL À LA DÉMOCRATIE

*De l'importance des archives pour la démocratie, la  
gouvernance responsable et transparente, les archives produites  
lors d'élections et les contraintes sur la consultation directe des  
archives*



ASSOCIATION  
DES ARCHIVISTES  
DU QUÉBEC



# La Déclaration universelle des archives, la démocratie et vous

Dès le début du projet, chacune des associations a parlé de la Déclaration universelle des Archives (DUA) pour travailler ce sujet. Cette dernière est une déclaration d'intention et de solidarité entre les archivistes, les gestionnaires de documents, les professionnel.le.s de la documentation et le grand public. Elle a pour but d'informer ces derniers sur la valeur et les enjeux des archives

Produite au sein du Conseil international des archives en 2009-2010 et approuvée par l'UNESCO en 2011, la Déclaration est un travail collaboratif entre des professionnel.le.s de différents pays qui ont dû adapter les particularités de l'archivistique de leur pays pour rendre ce texte intelligible à l'international et au grand public

En cette Journée internationale des Archives, nous sommes fiers de mettre en avant tous les professionnel.le.s du secteur pour tout le travail qu'ils et elles font, qui est primordial pour nos démocraties. Alors que notre société connaît actuellement des mouvements de méfiance (théorie du complot, fakenews, etc.), il faut rappeler que les archives peuvent être une solution. Toute démocratie doit pouvoir regarder en arrière pour rassurer le citoyen et répondre aux possibles accusations. Les archives le permettent si elles sont entretenues, encadrées et accessibles.



# Archives, maintien et avancement de la démocratie

---

Les archives vous protègent ! Elles sont :

- Une source d'information sur la gestion des États par les représentants du peuples et une source d'information fiable pour juger le travail des élus.
- Des documents fiables vers lesquels se tourner pour protéger les droits individuels et collectifs ou pour obtenir réparation
  - Exactions contre groupes marginalisés, violences ou mauvais traitements, etc.
  - En cas de litiges commerciaux, judiciaires, moraux ou territoriaux
- Un rempart contre l'arbitraire, les fausses nouvelles, la désinformation et les extrémismes
- Un rempart contre le révisionnisme historique à petite ou grande échelle

L'existence même des archives et des professionnel.le.s de l'archivistique pour en prendre soin, contribue à la solidité du processus démocratique. C'est grâce à leur travail que les citoyens seront assurés de pouvoir compter sur une source d'information authentique, fiable, lisible, intelligible et accessible.



ASSOCIATION  
DES ARCHIVISTES  
DU QUÉBEC

**Association des  
archivistes du Québec**



**Association des  
Archivistes  
Luxembourgeois (VLA)**

# **Les archives : source d'information fiable pour une gouvernance responsable et transparente**

Les archives sont des témoins des pratiques administratives. Elles ont un rôle crucial dans le soutien de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes.

Pour que les archives puissent pleinement assumer ce rôle démocratique, un État doit se doter d'un cadre légal régissant la collecte et la communication des archives, dans le but de les rendre accessibles à tous, dans le respect des lois en vigueur. Le devoir premier des archivistes est de maintenir l'intégrité des archives et de résister à toute pression, d'où qu'elle vienne, visant à manipuler les témoignages comme à dissimuler ou déformer les faits.

Les délais de protection sont parfois si long que l'accès en soi est compromis, ce qui peut mener à des dénis de démocratie. La pénurie de ressources humaines et financières est un obstacle qui empêche une institution d'archives de bien connaître les archives préservées afin de les rendre accessibles aux citoyens.

Pour évaluer si un État prend au sérieux cette mission démocratique, il faut porter une attention à beaucoup d'éléments différents, car comme souvent « le diable se cache dans les détails ».



**Association des archivistes  
francophones de Belgique  
(AAFB)**

# Quel rôles jouent les archives lors des élections ?

Les élections sont importantes pour la démocratie et les partis politiques, étant un moment de transition entre deux législatures ou de gouvernements.

Les archives des partis politiques sont considérées comme privées, à quelques exceptions près.

Il y a avec les archives des élus de plusieurs États (Belgique et Québec) un flou juridique permettant aux responsables politiques d'éliminer ou de garder pour eux certains dossiers à la sortie de leur mandats, réduisant possiblement à néant toutes les démarches déjà entreprises !

Chaque archiviste qui s'occupe d'archives politiques, se rappelle régulièrement le texte de la Déclaration universelle sur les Archives : « Les archives constituent un patrimoine unique et irremplaçable transmis de génération en génération. Les documents sont gérés dès leur création pour en préserver la valeur et le sens. Sources d'informations fiables pour une gouvernance responsable et transparente, les archives jouent un rôle essentiel dans le développement des sociétés en contribuant à la constitution et à la sauvegarde de la mémoire individuelle et collective. L'accès le plus large aux archives doit être maintenu et encouragé pour l'accroissement des connaissances, le maintien et l'avancement de la démocratie et des droits de la personne, la qualité de vie des citoyens ».



**Association des  
archivistes français**



# Les lois limitant l'accès à l'information sont-elles anti-démocratiques ?

La société est marquée actuellement par des attentes opposées, souvent irréconciliables, à la limite de la schizophrénie : chaque individu souhaite que ses données soient protégées, anonymisées, tout en réclamant une transparence la plus totale de l'État... Deux poids, deux mesures... qu'il est parfois difficile d'accorder.

Publicité et secret il y a quelques dizaines d'années, transparence et classification aujourd'hui sont au cœur des enjeux d'accès à l'information et les archivistes doivent garder l'équilibre pour garantir le bon fonctionnement de leur service tout en offrant aux usagers un bien commun.